

SAINT MARTIN-DES-PALLIERES

LE BOIS DU CHATEAU

Var
35
 Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 30 mai 1944

Propriété

Privée

Superficie

non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

MHI Château, parc et citerne (A 14/11/2003)
 SI Village, château et partie du parc (A 28/07/1944)
 ZPPAUP en cours

Autres sites protégés sur la commune

Voir ci-dessus



COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

Le château : « Construction médiévale massive flanquée de quatre tours crénelées, le château, maintes fois remanié et restauré, n'en a pas moins noble allure au sommet d'un mamelon dominant le grand plateau couvert de cultures et protégeant les petites maisons roses et blanches du hameau de St Martin qui se pressent timidement autour de lui. On peut hésiter à l'inscrire parmi les monuments historiques en raison des restaurations qu'il a subies, en revanche sa protection s'impose à titre de site pittoresque, comme partie d'un ensemble harmonieux et charmant dont il est le centre de gravité ». (Extrait du rapport général)

Le « bois » : « Vers l'Est s'étend le somptueux manteau de verdure d'un parc à la Française. Planté en 1680 sur le plus hostile des sols. C'est aujourd'hui une admirable chênaie au beau « mitan » de qui une belle allée ombreuse monte doucement vers l'Orient, ouvrant tout au bout de cette somptueuse vôte de verdure une émouvante baie. Sur le flanc septentrional de la colline, le parc se continue en un dédale d'allées ombreuses où des hêtres élèvent leur claire colonnade dans un sylvestre décor ».

(Rapport de M.Henseling, pdt de la section permanente de la CDS du Var)

Etat actuel

Les arbres du parc ont été gravement endommagés par la tempête de neige de l'hiver 2000-2001 qui a dévasté les forêts de la région provençale.

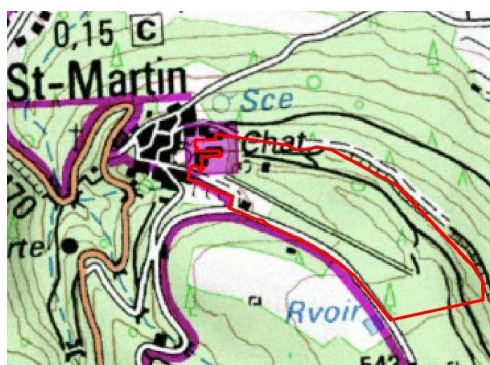
Observation

Site classé indissociable du site inscrit de « l'ensemble formé par le village, le château et une partie de son parc » établi quelques mois après par arrêté du 28 juillet 1944.

LOCALISATION DU PERIMETRE

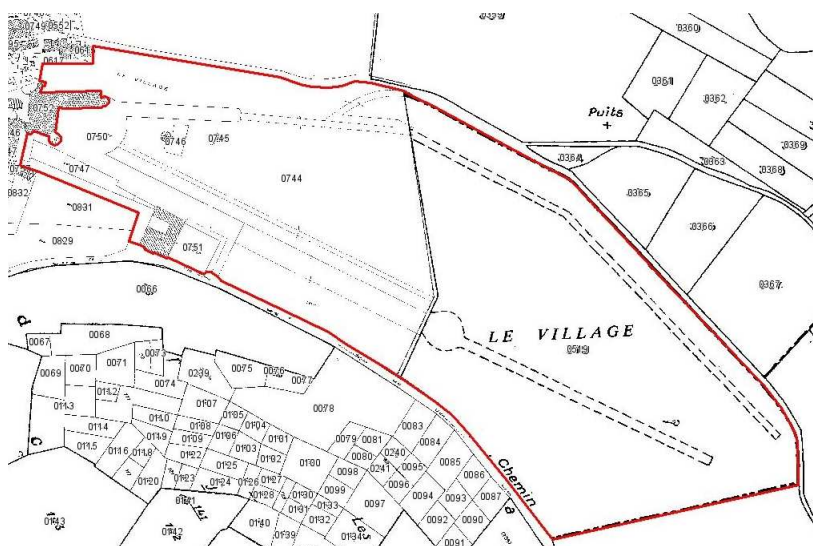
Le Bois du château de St-Martin-des-Pallières comprenant les parcelles cadastrales N° 618 à 620 - Section B, appartenant à M. le Comte de Boisgelin.
(Arrêté du 30 mai 1944)

SITUATION

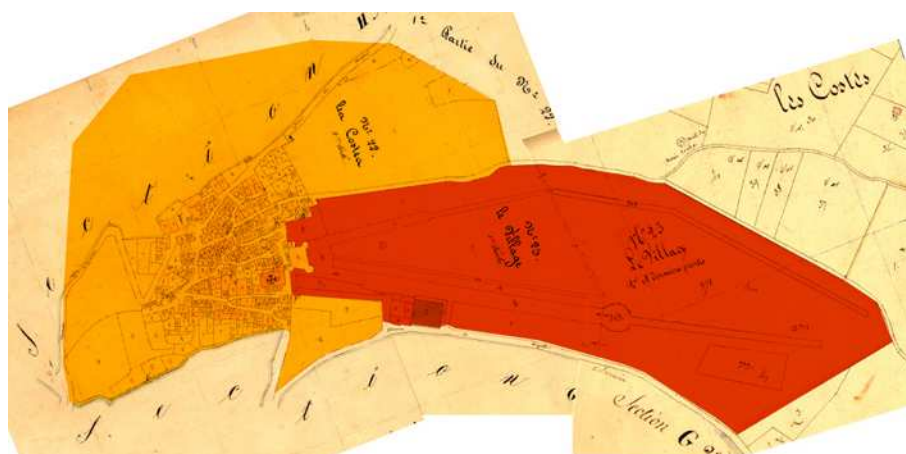




Source : IGN-scan25

CADASTRE ACTUEL



CADASTRE ANCIEN



-  Périmètre du Site Classé
-  Périmètre du Site Inscrit